



2016

2021

SYNTHÈSE DU PLAN STRATÉGIQUE



La synthèse du Plan stratégique 2016-2021 peut être consultée sur le site Internet du Ministère :

WWW.MIDI.GOUV.QC.CA

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

Tiré à part du Plan stratégique 2016-2021

ISBN : version imprimée 978-2-550-77111-1

ISBN : version électronique 978-2-550-77112-8

© **Gouvernement du Québec – 2017**

Tous droits réservés pour tous pays

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

LA MISSION

Promouvoir l'immigration, la diversité et l'inclusion, sélectionner les personnes immigrantes et favoriser leur pleine participation au développement du Québec.

LA VISION

Un ministère mobilisé et engagé à être maître d'œuvre d'un système d'immigration performant et à contribuer de façon concertée à la prospérité d'un Québec francophone, inclusif et fier de sa diversité.

LES VALEURS

L'éthique est au cœur de la mission du Ministère qui dispose d'ailleurs d'un plan d'action en cette matière. Le Ministère fait siennes les grandes valeurs gouvernementales que sont la compétence, la loyauté, le respect, l'intégrité et l'impartialité. En complément, il s'engage à promouvoir l'ouverture à la diversité.

LES COLLABORATIONS

Le Ministère travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires. Dans la poursuite de sa mission, il conclut des ententes de partenariat avec certains ministères et organismes gouvernementaux ainsi qu'avec des établissements d'enseignement, des municipalités, des ordres professionnels et autres organismes de réglementation, des organismes de développement économique et des organismes à but non lucratif.



ENJEUX	ORIENTATIONS	AXES	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	
ENJEU 1	LA CONFIANCE DANS UN SYSTÈME D'IMMIGRATION PERFORMANT ET COMPÉTITIF	INSTRUMENTS DE GOUVERNANCE RENOUVELÉS	1.1 Réviser en profondeur l'action du Québec en matière d'immigration, de participation et d'inclusion	1.1.1 Proportion des mesures de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion mises en œuvre	2016-2017 : 25 % 2017-2018 : 50 % 2018-2019 : 75 % Déc. 2018 : Évaluation de mi-parcours complétée 2019-2020 : 90 % 2020-2021 : 100 %	
			2.1 Accroître l'adéquation de la sélection aux besoins du Québec et aux profils des personnes immigrantes par l'instauration d'un nouveau mode de sélection des personnes immigrantes	2.1.1 Proportion des certificats de sélection du Québec délivrés dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés sur la base de la déclaration d'intérêt	2016 : s. o. 2017 : s. o. 2018 : Au minimum 40 % 2019 : Au minimum 80 % 2020 : 100 %	
ENJEU 2	LA CONTRIBUTION DE L'IMMIGRATION À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC	SYSTÈME D'IMMIGRATION PERFORMANT	2.2 Augmenter l'établissement durable des personnes immigrantes qui répondent aux besoins du Québec et des régions	2.1.2 Délais de traitement des demandes de sélection	Annuelle 2016-2021 : 20 jours pour le PEQ ¹ 2016 : Délai maximum de 36 mois pour le PRTQ ² 2017 : Délai maximum de 30 mois pour le PRTQ 2018 : Délai maximum de 24 mois pour le PRTQ Annuelle 2018-2021 : 6 mois pour la déclaration d'intérêt	
				2.1.3 Proportion des personnes immigrantes sélectionnées dans la sous-catégorie Travailleurs qualifiés détenant une formation en demande au Québec	Annuelle 2016-2019 : Au moins 70 %	
				2.1.4 Proportion des immigrants entrepreneurs sélectionnés à partir du nouveau programme d'immigration destiné aux immigrants entrepreneurs	2016 : s. o. 2017 : s. o. 2018 : 100 %	
				2.1.5 Proportion des immigrants investisseurs sélectionnés à partir du nouveau programme d'immigration destiné aux immigrants investisseurs	2016 : s. o. 2017 : s. o. 2018 : s. o. 2019 : 75 % 2020 : 100 %	
				2.1.6 Proportion des adultes de la sous-catégorie Travailleurs qualifiés qui déclarent connaître le français à l'admission	Annuelle 2017-2019 : Au moins 85 %	
				2.2.1 Proportion des personnes immigrantes de 18 ans et plus de la sous-catégorie Travailleurs qualifiés sélectionnées et ayant au Québec, au moment de leur sélection, un statut de travailleur temporaire ou d'étudiant étranger	2019 : Au moins 40 %	
			PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION	2.3 Réaliser les orientations de la <i>Planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019</i>	2.3.1 Nombre de personnes immigrantes admises au Québec annuellement	2016 : 48 500 à 51 500 personnes immigrantes admises 2017 : 49 000 à 53 000 personnes immigrantes admises 2018 : 49 000 à 53 000 personnes immigrantes admises 2019 : 50 500 à 54 500 personnes immigrantes admises
					2.3.2 Pourcentage des personnes immigrantes admises au Québec dans la catégorie de l'immigration économique par rapport à l'ensemble de l'immigration	2016 : 58 % 2019 : 63 %
					2.3.3 Pourcentage des personnes immigrantes admises au Québec âgées de moins de 35 ans	Annuelle 2016-2019 : Au moins 65 %
					3.1.1 Nombre de domaines d'emploi couverts par l'offre de francisation	Annuelle : 1 domaine de formation additionnel 2020-2021 : 10 domaines de formation couverts
3. LIBÉRER LE PLEIN POTENTIEL DES PERSONNES IMMIGRANTES	PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE	3.2 Promouvoir le rôle du français comme langue d'intégration et de cohésion sociale	3.2.1 Nombre de personnes immigrantes adultes participant à des services de francisation offerts par le Ministère	2016-2017 : Augmenter de 10 % le nombre de personnes immigrantes participantes 2017-2018 : Augmenter de 5 % le nombre de personnes immigrantes participantes 2018-2021 : À définir ³		
			3.3 Renforcer la connaissance publique de la participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles	3.3.1 Publication des résultats décrivant la participation réalisée	2016-2017 : Publication annuelle 2017-2018 : Publication annuelle 2018-2019 : Publication annuelle	

1. Le PEQ désigne le Programme de l'expérience québécoise.
2. Le PRTQ désigne le Programme régulier des travailleurs qualifiés.
3. Les cibles 2018 à 2021 seront définies ultérieurement en fonction de l'évolution du profil sociodémographique des personnes immigrantes nouvellement arrivées et, plus particulièrement, de leur niveau préalable de maîtrise du français.

ENJEUX	ORIENTATIONS	AXES	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES	
ENJEU 3 L'ÉDIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET ATTRACTIVE	4. VALORISER LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE POUR UN QUÉBEC INCLUSIF	VALORISATION DE LA DIVERSITÉ	4.1 Promouvoir des échanges interculturels ouverts et actifs	4.1.1 Proportion des adultes qui reconnaissent la diversité ethnoculturelle comme un facteur de développement du Québec	2016-2017 : Première mesure réalisée 2020-2021 : Augmentation de 10 % de la proportion des adultes qui reconnaissent la diversité ethnoculturelle comme un facteur de développement du Québec	
	5. METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE APPROCHE PARTENARIALE AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LES ACTEURS DES MILIEUX DE VIE POUR POURSUIVRE L'ÉDIFICATION DE COLLECTIVITÉS INCLUSIVES ET ACCUEILLANTES	MOBILISATION DES MILIEUX	5.1 Renforcer l'engagement des collectivités dans leurs interventions visant la participation, en français, des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles	5.1.1 Nombre de nouvelles actions à visée économique incluses dans les plans d'action élaborés par les instances territoriales en vertu d'une entente partenariale avec le Ministère 5.1.2 Mise en œuvre d'une stratégie visant la définition, par les collectivités, d'actions adaptées et la mobilisation des acteurs concernés 5.1.3 Proportion des personnes immigrantes qui s'établissent au moment de leur admission hors de la région métropolitaine de Montréal	Annuelle 2016-2021 : Une nouvelle action à visée économique par plan d'action 2016-2017 : Approche déterminée 2017-2018 : Projet pilote dans une MRC ⁴ 2020-2021 : Mise en œuvre finalisée 2016 : 17 % 2018 : 18 % 2020 : 19 %	
ENJEU 4 DES PERSONNES IMMIGRANTES OUTILLÉES ET EN MESURE DE PARTICIPER À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE	6. DÉPLOYER UNE OFFRE DE SERVICES CONCERTÉE ET ADAPTÉE AUX PROFILS ET AUX BESOINS DES PERSONNES IMMIGRANTES AFIN D'ACCÉLÉRER ET DE FACILITER LEUR PARCOURS	OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE	6.2 Transformer l'offre de services selon les profils des personnes immigrantes	6.1.1 Degré d'élaboration et de mise en œuvre de l'offre de services selon les profils des personnes immigrantes	2016-2017 : Approche déterminée 2017-2018 : Projet pilote d'une offre de services modulée 2020-2021 : Mise en œuvre finalisée	
ENJEU 5 UNE ORGANISATION ENGAGÉE, EFFICACE ET AGISSANT DE MANIÈRE CONCERTÉE	7. METTRE EN PLACE UNE APPROCHE DE GESTION DE LA CONTRIBUTION DU PERSONNEL EN VUE DE FAVORISER L'EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLE	CONTRIBUTION DU PERSONNEL	7.1 Accroître l'efficacité organisationnelle	7.1.1 Mise en place de pratiques novatrices en gestion de la contribution des ressources humaines 7.1.2 Contribution de l'environnement et de l'aménagement à la qualité de vie au travail et à la performance organisationnelle	2016-2017 : Plan d'action quinquennal élaboré et réalisé à 20 % 2017-2018 : Plan d'action quinquennal réalisé à 40 % 2018-2019 : Plan d'action quinquennal réalisé à 60 % 2019-2020 : Plan d'action quinquennal réalisé à 80 % 2020-2021 : Plan d'action quinquennal réalisé à 100 % et bilan réalisé 2017-2018 : Sondage auprès du personnel visé avant le déménagement 2020-2021 : Sondage auprès du personnel visé après le déménagement et à la suite des adaptations qui auront pu être apportées	
	8. RECONNAÎTRE L'INFORMATION COMME UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE GÉRÉE DE MANIÈRE STRUCTURÉE, FIABLE ET SÉCURITAIRE	GESTION DE L'INFORMATION	8.1 Assurer une gestion efficace et sécuritaire de l'information en adoptant et en mettant en œuvre un cadre de gestion de la sécurité de l'information	8.1.1 Implantation d'un cadre de gouvernance pour la gestion et la sécurité de l'information	2016-2017 : Cadre de gestion documentaire implanté 2018-2019 : Cadre de gestion de l'information implanté	
	9. RENFORCER LA CONCERTATION AVEC LES ACTEURS ASSOCIÉS À L'IMMIGRATION ET À LA DIVERSITÉ	LEADERSHIP	PERFORMANCE DES INTERVENTIONS	9.1 Coordonner les actions des partenaires pour une plus grande performance	9.1.1 Proportion des mesures mises en œuvre de la stratégie d'action spécifique en matière de reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger 9.1.2 Proportion des mesures réalisées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 <i>La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble</i> 9.1.3 Proportion des mesures réalisées dans le cadre de la Stratégie d'action spécifique pour les personnes admises pour des motifs de protection ou pour des considérations humanitaires	2017-2021 : Bilans annuels 2016-2018 : Bilans annuels publiés en 2016 et 2017 Bilan final publié en 2018 2017-2021 : Bilans annuels
				9.2 Systématiser la mesure de la performance des interventions du Ministère et de ses partenaires	9.2.1 Nombre de programmes et services révisés dans le cadre du modèle intégré de révision continue des programmes dotés d'indicateurs de performance	2016-2017 : 2 programmes ou services révisés 2017-2018 : 3 programmes ou services révisés 2018-2019 : 4 programmes ou services révisés 2019-2020 : 5 programmes ou services révisés 2020-2021 : 6 programmes ou services révisés

4. MRC désigne une municipalité régionale de comté.

**Immigration,
Diversité
et Inclusion**

Québec 